

Le clergé paroissial et la coutume paysanne

François Ploux

Numéro 24-25-26, automne 2013, printemps-automne 2014

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités :
parcours comparés Bretagne/Canada français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1019125ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1019125ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ploux, F. (2013). Le clergé paroissial et la coutume paysanne. *Port Acadie*, (24-25-26), 70–81. <https://doi.org/10.7202/1019125ar>

Résumé de l'article

Cet article porte sur une catégorie particulière, et très nombreuse, d'érudits : les curés de village, qui consacraient leurs loisirs à étudier l'histoire, la vie religieuse, les traditions, et le folklore des paroisses où ils exerçaient leur ministère. C'est dans les années 1830-1840 qu'émerge en France la figure du prêtre monographe. À la Belle Époque, qui constitue l'âge d'or de l'érudition paroissiale, les auteurs de monographies paroissiales se comptaient par milliers. Si l'histoire locale se taillait, dans leurs travaux, la part du lion, certains prêtres – à l'image d'un Jean-Marie Guilloux, vicaire à Languidic (Morbihan) – proposaient des études fort détaillées du folklore paroissial. L'exposé s'organise autour d'un triple questionnement. Un premier axe concerne la mise au jour des fondements d'une disposition très générale, au sein du bas clergé rural, à s'investir dans les études locales. On mentionne les préoccupations d'ordre pastoral, les profits symboliques que pouvait engendrer l'activité scientifique. Surtout, la sensibilité ethnographique des curés de campagne prenait sa source dans un rapport particulier au groupe local et à la culture populaire, qu'on peut désigner comme un rapport de proximité distante : la relation des prêtres à la communauté paroissiale se caractérisait tout à la fois par une grande proximité physique et généalogique et une non moins considérable distance sociale et culturelle. Cette disposition des prêtres à établir une distance intellectuelle avec leur environnement immédiat était le produit de la position paradoxale qu'ils occupaient au sein du groupe local. L'intérêt du clergé pour les moeurs et traditions rustiques procédait également de la volonté de faire l'apologie d'une France rurale, enracinée, communautaire que menaçait le développement des agglomérations industrielles. On s'efforce enfin de montrer en quoi l'ensemble des dispositions intellectuelles qui étaient au principe d'une curiosité pour le folklore paysan a pu orienter le regard porté sur la société paysanne. À tout prendre, les paragraphes des monographies paroissiales consacrés aux coutumes locales nous en disent plus sur les observateurs que sur les objets étudiés.

économique qui touche le maillon humain et aboutit au maillon religieux. Nulle part plus que chez nous ils ne sont plus inextricablement mêlés. Toute action sur l'un va donc avoir des conséquences sur l'autre²⁰.

Même bilan du vicaire de Lambézellec, paroisse ouvrière proche de Brest :

les traditions sont bousculées, c'est vrai. Cela ne veut pas dire que nous refusons à nos prédécesseurs l'efficacité de leur travail. Loin de là, nous louons le travail fécond opéré par eux. Mais à temps nouveaux, formules nouvelles. Et j'aime ce mot de Pie XII qui répond bien à ceux qui reprochent que les vieilles traditions soient battues en brèche : « nous aimons tellement les traditions que nous sommes prêts à en créer de nouvelles »²¹.

À Ploudalmézeau enfin, le prêtre lui aussi s'interroge sur cette évolution rapide et conclut son propos : « Qu'en sera-t-il en 2000 ? Il est difficile de le savoir, mais il y a à craindre que cette évolution n'amène de grands changements dans la ferveur religieuse de ce coin jusqu'ici réputé, mais cela pose graves problèmes aux pasteurs qui ont la charge de ces âmes²² ».

20. *Ibid.*, enquête de 1947 sur la paroisse de Huelgoat, réalisée par Louis Calvez (1922-1999).

21. *Ibid.*, conférence de François Le Scao (1915-1980), Lambézellec.

22. *Ibid.*, conférence du doyenné de Ploudalmézeau.



François Ploux

Le clergé paroissial et la coutume paysanne

François Ploux
CERHIO, Université de Bretagne
Sud, Lorient

Résumé

Cet article porte sur une catégorie particulière, et très nombreuse, d'érudits : les curés de village, qui consacraient leurs loisirs à étudier l'histoire, la vie religieuse, les traditions, et le folklore des paroisses où ils exerçaient leur ministère. C'est dans les années 1830-1840 qu'émerge en France la figure du prêtre monographe. À la Belle Époque, qui constitue l'âge d'or de l'érudition paroissiale, les auteurs de monographies paroissiales se comptaient par milliers. Si l'histoire locale se taillait, dans leurs travaux, la part du lion, certains prêtres – à l'image d'un Jean-Marie Guilloux, vicaire à Languidic (Morbihan) – proposaient des études fort détaillées du folklore paroissial. L'exposé s'organise autour d'un triple questionnement. Un premier axe concerne la mise au jour des fondements d'une disposition très générale, au sein du bas clergé rural, à s'investir dans les études locales. On mentionne les préoccupations d'ordre pastoral, les profits symboliques que pouvait engendrer l'activité scientifique. Surtout, la sensibilité ethnographique des curés de campagne prenait sa source dans un rapport particulier au groupe local et à la culture populaire, qu'on peut désigner comme un rapport de proximité distante : la relation des prêtres à la communauté paroissiale se caractérisait tout à la fois par une grande proximité physique et généalogique et une non moins considérable distance sociale et culturelle. Cette disposition des prêtres à établir une distance intellectuelle avec leur environnement immédiat était le produit de la position paradoxale qu'ils occupaient au sein du groupe local. L'intérêt du clergé pour les mœurs et traditions rustiques procédait également de la volonté de faire l'apologie d'une France rurale, enracinée, communautaire que menaçait le développement des agglomérations industrielles. On s'efforce enfin de montrer en quoi l'ensemble des dispositions intellectuelles qui étaient au principe d'une curiosité pour le folklore paysan a pu orienter le regard porté sur la société paysanne. À tout prendre, les paragraphes des monographies paroissiales consacrés aux coutumes locales nous en disent plus sur les observateurs que sur les objets étudiés.

Les initiateurs du programme de recherche sur les prêtres collecteurs se demandaient ce que les travaux de ces érudits pouvaient révéler de leur rapport à la culture populaire. Sans le moins du monde remettre en question la pertinence de ce questionnement, nous suggérons d'en inverser les termes. Et de soulever le problème suivant : dans quelle mesure un rapport particulier à la culture villageoise a-t-il pu non seulement nourrir une certaine curiosité à l'égard de cette culture, ou de certains aspects de cette culture, mais en outre orienter le regard porté sur le monde paysan ?

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse, nous nous intéresserons à une catégorie, très nombreuse en France, de prêtres érudits : les curés monographes. Nous désignons par là les succursalistes, vicaires ou curés ayant publié un travail monographique consacré soit à

la paroisse où ils exerçaient leur ministère soit – pour les retraités – à leur paroisse natale.

C'est aux alentours des années 1830-1840 que le concept de monographie communale fit son apparition dans le paysage de l'érudition provinciale. Dès cette époque, un peu moins d'un quart des auteurs (22 %) appartenaient à l'Église catholique. Deux autres groupes étaient également bien représentés dans l'ensemble des auteurs : l'aristocratie foncière et la bourgeoisie du diplôme. La proportion de prêtres restera à peu près stable par la suite, en dépit de la multiplication, après 1860, des monographies communales d'instituteurs. Ainsi c'est par centaines que les curés de campagnes étudiaient la paroisse où ils résidaient. Car cette formule monographique connut un immense succès en France à compter des années 1880. Au point de constituer un genre à part entière, avec ses codes, ses guides, ses programmes, ses concours, ses spécialistes aussi (certains prêtres rédigeaient plusieurs monographies). L'invention de la monographie communale ou paroissiale s'accompagna également de l'essor d'un discours de justification, soulignant l'utilité sociale de cette littérature en grande partie destinée à un lectorat rustique¹.

La description du folklore paysan ne constituait qu'exceptionnellement la matière principale des monographies de paroisse. L'histoire (histoire des fiefs, histoire de l'église, histoire de la Révolution au village) se taillait la part du lion. En outre, les curés qui, sous la Troisième République, enquêtaient sur les coutumes locales, observaient un ensemble d'usages en pleine décadence. Certaines traditions évoquées dans ces travaux étaient même d'ores et déjà abandonnées. Il n'en reste pas moins que les courts paragraphes consacrés au folklore mettent parfaitement en évidence deux ingrédients majeurs de l'idéologie que véhiculait cette littérature : le localisme et le culte de la tradition.

Essayons de mettre en évidence comment a pu se constituer, parmi les membres du clergé rural, cette disposition intellectuelle particulière qui les a conduits à s'investir massivement dans ce type d'activité. Et à s'intéresser à des traditions que les générations qui les avaient précédés s'étaient efforcées d'éradiquer.

1. Pour plus de détails sur l'histoire de l'érudition villageoise, le lecteur pourra se reporter au beau travail de Sylvain Milbach, *Prêtres historiens et pèlerinages du diocèse de Dijon (1860-1914)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2000, ou à notre ouvrage *Une mémoire de papier. Les historiens de village et le culte des petites patries rurales (1830-1930)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

Le curé et la communauté villageoise

Il est bien évident que l'Église joua ici un rôle moteur, en encourageant les prêtres à étudier l'histoire ou le patrimoine local. Nombre de circulaires épiscopales, qui enjoignaient aux curés de réaliser la monographie de leur paroisse, témoignent de ce souci d'entretenir le goût des études au sein d'un clergé majoritairement issu des classes laborieuses, et dont la culture intellectuelle était jugée médiocre. Par ailleurs, la curiosité ethnographique des curés monographes découlait en partie de leur appartenance à une institution engagée depuis des siècles dans un travail de purification ou d'éradication de certaines pratiques sociales. Dans la première moitié du siècle, certains évêques demandèrent aux curés de campagne de tenir à jour des registres paroissiaux, sortes de petites monographies avant la lettre, où devaient notamment être consignées des informations relatives aux mœurs et usages des paroisses. Il s'agissait de préserver les « bonnes » traditions en voie d'extinction, et d'anéantir celles qui étaient jugées condamnables². Mais la plupart des auteurs de monographies paroissiales n'attendirent pas un signal de leur évêque pour se mettre à l'ouvrage³. Si les érudits de village éprouvaient de la curiosité à l'endroit d'une coutume locale qu'ils pouvaient trouver étrange, pittoresque, ou à l'inverse ridicule, inconvenante, répréhensible, c'est qu'ils se situaient, par rapport à cet ordre coutumier, dans un rapport d'extériorité au moins relative. Observateurs des mœurs, des habitudes, des traditions, du parler d'une paroisse, les curés monographes ne pouvaient adopter ce regard surplombant que parce qu'ils tenaient leur environnement immédiat à distance⁴. Leur statut d'hommes d'églises n'était pas seul en cause. C'est aussi leur trajectoire sociale qu'il faut prendre en compte. Et leur positionnement dans l'espace social (particulièrement au sein du micro-

2. Voir notamment l'*Ordonnance de M^{gr} Claude-Louis de Lesquen, évêque de Rennes, pour régler la discipline ecclésiastique de son diocèse*, août 1828 (Titre neuvième, paragraphe 1^{er}). Ce document est conservé aux Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine. Pour la Savoie : R. Devos, C. Joisten (dir.), *Mœurs et coutumes de la Savoie du Nord au XIX^e siècle : l'enquête de M^{gr} Rendu*, Annecy-Grenoble, 1978.
3. Sylvain Milbach estime qu'il ne faut pas exagérer le rôle de l'épiscopat dans l'essor de l'historiographie cléricale après 1840 : le mouvement serait parti du bas (*Prêtres historiens et pèlerinages du diocèse de Dijon, op cit.*, p. 97 sq.)
4. À l'inverse, les habitants du Haut-Quercy, plus ou moins directement impliqués dans les cycles de rixes, souvent mortelles, qui opposaient les jeunes des villages, lorsqu'ils étaient interrogés par les magistrats, s'avéraient totalement incapables d'expliquer ces affrontements qui étaient pour eux dans l'ordre naturel des choses. La tradition dans laquelle ils baignaient n'était jamais questionnée. François Ploux, *Guerres paysannes en Quercy. Violences, conciliations et répression pénale dans les campagnes du Lot (1810-1860)*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2002, p. 141.

cosme paroissial, de cette communauté locale dont on peut dire qu'elle jouait le rôle de matrice de la culture paysanne).

Des transfuges en quête de respectabilité

Le prêtre concordataire était un transfuge. Quantité d'études très précises (ou mentionnera la thèse de Ralph Gibson⁵, ou, pour ce qui concerne la Basse-Bretagne, le récent travail de Samuel Gicquel⁶) ont mis en évidence cette donnée fondamentale de l'histoire du catholicisme postrévolutionnaire. Sans être nécessairement issus des couches les plus défavorisées de la société rurale (en Dordogne, le niveau d'alphabétisation des parents était légèrement supérieur à la moyenne), les curés de campagne étaient cependant dans leur immense majorité fils de petits propriétaires-exploitants, d'artisans ou de commerçants. Et la plupart étaient d'origine rurale⁷. Dans de nombreux diocèses, la proportion de curés originaires d'une localité rurale était toutefois légèrement inférieure à celle des ruraux dans l'ensemble de la population. Mais peu importe ces nuances locales. L'essentiel pour nous est cette proximité généalogique des curés, et par conséquent des curés monographes, avec les milieux sociaux dont ils décrivaient certains traits culturels dans les paragraphes ethnographiques de leurs monographies.

Cependant le séminaire s'était chargé de gommer tout ce qui pouvait trahir, chez le futur prêtre, ces origines populaires et rustiques. Il s'agissait non seulement de lui transmettre des rudiments de civilité, mais encore, par la discipline intérieure et extérieure, par la mise à distance du monde profane, d'en faire un homme à part⁸. Et comme le souligne Philippe Boutry, les membres du clergé, très imbus de leur supériorité, assumaient pleinement, revendiquaient même, cette différence⁹.

C'est notamment la culture intellectuelle du prêtre, peu importe qu'elle fût jugée insuffisante par les dignitaires de l'Église, qui le différençait du reste des habitants. L'abbé Duine, qui exerçait les fonctions de vicaire à Guipel [Ille-et-Vilaine] au tout début du xx^e siècle, croyait que si les

5. Ralph Gibson, « Les Notables et l'Église dans le diocèse de Périgueux, 1821-1905 », thèse, Université de Lyon 3, 1979. Du même auteur : *A Social History of French Catholicism, 1789-1914*, London, Routledge, 1989, notamment p. 63 sq.
6. Samuel Gicquel, *Prêtres de Bretagne au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.
7. 80 à 90 % dans les diocèses de Vannes et Saint-Brieuc, d'après les calculs de Samuel Gicquel (*Ibid.*).
8. Philippe Boutry, « "Vertus d'état" et clergé intellectuel : la crise du modèle "sulpicien" dans la formation des prêtres français au XIX^e siècle », dans *Problèmes d'histoire de l'éducation. Actes du séminaire de l'École française de Rome et de l'Università di Roma « La Sapienza »*, Rome, École française de Rome, 1988.
9. *Id.*, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris, Cerf, 1986.

habitants le prenaient pour un sorcier, c'est parce qu'il « se promenait avec des livres » et qu'il enquêtait sur les superstitions populaires¹⁰. Il est clair, en tout cas, que l'investissement dans les études locales était, pour les petites élites villageoises, une manière de faire fructifier ce capital acquis dans le cours de leur formation. Ceci à une époque où les connaissances intellectuelles étaient plus que jamais un paramètre fondamental de la notabilité¹¹. Notamment lorsque ce savoir était à usage local, et visait à faire advenir une conscience territoriale (en l'occurrence paroissiale)¹². Il est tout à fait évident que les prêtres enquêtaient et publiaient parce qu'ils imaginaient que ce type d'activité pouvait contribuer à consolider leur identité de notables, alors même qu'ils étaient confrontés à l'émergence d'autres figures – laïques – de la notabilité intellectuelle (l'instituteur, le maire républicain...). Enfin il ne faut pas oublier que l'essor de l'érudition ecclésiastique au XIX^e siècle est indissociable du développement des sociétés d'émulation, institutions qui jouèrent un rôle central dans la constitution des nouvelles élites locales. La science monographique s'est développée tout au long du siècle dans l'orbite d'une sociabilité savante socialement très sélective¹³, mais où les érudits de village pouvaient espérer pénétrer par la petite porte. La fréquentation des cercles érudits, même occasionnelle, était gratifiante.

Une notabilité paradoxale

La position des curés à l'intérieur du microcosme paroissial avait quelque chose d'ambigu, et de très inconfortable. Petit notable d'origine modeste, le prêtre vivait sa relation au groupe local sur le mode de la distance et de l'exclusion. À propos de l'instituteur de la Belle-Époque, autre grande figure de l'érudition villageoise dont l'identité sociale présentait certaines propriétés qu'on retrouve chez les curés, Francine Muel-Dreyfus

-
10. *Souvenirs et observations de l'abbé François Duine*, texte édité par Bernard Heudré, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 176.
 11. Voir à ce propos l'ouvrage trop rarement cité de Carol E. Harrison, *The bourgeois citizen in nineteenth-century France : gender, sociability and the uses of emulation*, Oxford, Oxford University Press, 1999, 268 p.
 12. Les auteurs de monographies communales ou paroissiales – à l'exception notable de l'abbé Duine précédemment cité – écrivaient pour les habitants du village. Ils espéraient les attacher à leur petite patrie locale en leur apprenant à mieux la connaître. Sur cet aspect de l'érudition : Alain Guillemin, « Pouvoir de représentation et constitution de l'identité locale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, juin 1984, p. 15-18.
 13. Sur ce point, Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions du CTHS, 1995 (en particulier chap. V, p. 146-220).

évoque une relation de proximité distante¹⁴. Elle désigne par là l'isolement social et moral de petits notables de village, radicalement différents des agriculteurs avec lesquels ils n'avaient que peu de contacts informels, qu'ils évitaient même de fréquenter¹⁵, mais qui étaient pourtant très proches d'eux : en raison de leurs origines familiales et des fonctions qu'ils exerçaient dans la communauté locale (on sait l'importance de la sociabilité périscolaire dans les villages de la Troisième République). Cette notion de proximité distante pourrait très bien s'appliquer aux membres du clergé catholique. Mais on pourrait tout aussi bien parler d'une centralité paradoxale. En effet, dans les campagnes de l'Ouest notamment, la vie sociale gravitait encore largement autour de l'église – et par conséquent de la personne du curé ; les identités locales n'étaient que partiellement déconnectées de leur matrice paroissiale ; les curés, pourtant, se trouvaient exclus de la sociabilité ordinaire du cabaret, de la veillée ou du divertissement profane.

Aux yeux de l'Église, la préparation d'une monographie de paroisse offrait la possibilité de surmonter ce qui pouvait apparaître comme une difficulté. Cette difficulté ne résidait peut-être pas tellement dans le sentiment d'un mal-être, que les curés n'éprouvaient sans doute pas autant que les instituteurs – on peut en effet penser qu'ils assumaient davantage leur différence. C'est la question de l'autorité du prêtre qui était en jeu. Elle ne pouvait plus s'exercer (partout) sur le mode traditionnel, qui s'accommodait très bien de cette distance. L'autoritarisme des curés, leur « esprit de domination » n'était plus toléré. Tous les textes traitant de la question de l'érudition paroissiale évoquaient cette nécessité d'instaurer les conditions d'une plus grande familiarité entre le desservant et ses paroissiens.

En outre, la dislocation des formes traditionnelles de sociabilité, que l'on peut mettre en relation avec l'alphabétisation des masses rurales, se traduisit par un repli progressif des familles sur la sphère privée. Se posait très clairement un problème de communication entre le prêtre et ses ouailles. À une époque où les paysans avaient accès à l'écrit, l'érudition locale, était-il affirmé partout, devait permettre de surmonter cette difficulté. Elle offrait un moyen au prêtre de communiquer sur un mode plus familier, et sans en avoir l'air, avec les villageois. Mais tout en maintenant une certaine distance avec eux.

En effet le travail d'enquête (au sujet duquel les auteurs étaient malheureusement plutôt avares de détails) fournissait un prétexte pour fréquenter les paysans, qu'on ne cessait d'interroger au sujet des traditions

14. Francine Muel-Dreyfus, *Le Métier d'éducateur. Les instituteurs de 1900, les éducatrices de 1968*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1983, 270 p.

15. Philippe Boutry évoque une mise à distance volontaire du peuple (*Prêtres et paroisses, op cit.*)

locales. C'était l'occasion de se rapprocher d'eux¹⁶. La mémoire sociale des familles, du village, était constamment interrogée (elle constituait l'une des principales sources d'information des historiens de la Révolution au village). En outre, le savoir local du monographe était destiné, en dépit de son aridité, à être restitué aux paysans. Les auteurs invitaient les paroissiens à faire l'acquisition de l'ouvrage¹⁷. Les monographies étaient presque toujours agrémentées d'une dédicace aux habitants du village, où était affirmée la commune appartenance du prêtre et de ses lecteurs à une même communauté (la « grande famille paroissiale »). L'érudition locale s'apparentait à une forme d'évergétisme intellectuel.

L'érudit de village mobilisait ce savoir intellectuel qui le différenciait pourtant du paysan pour tenter de communiquer avec lui. L'érudition locale médiatisait en quelque sorte le rapport au groupe. La monographie anticipait de ce point de vue sur le bulletin paroissial, auquel sera assignée la même fonction. On ajoutera que l'histoire locale, dont on supposait qu'elle intéressait davantage les habitants que l'austère discours moralisateur du prêtre, était également destinée à faire passer la pilule de la « bonne parole », y compris dans les milieux réputés les plus « hostiles »¹⁸.

Arrachés donc au milieu social dans lequel ils avaient grandi, les curés de campagne ne s'en étaient pas pour autant éloignés. Mais ils étaient en porte-à-faux par rapport à cet univers matriciel. La rupture que constituait l'ordination fut sans doute pour beaucoup douloureuse : en témoignent les avant-propos nostalgiques des monographies que certains prêtres âgés consacraient à leur paroisse natale : l'évocation de la petite patrie renvoyait systématiquement à l'univers enchanté de l'enfance. Reconstituer le passé du village, célébrer ses traditions, c'était d'une certaine manière renouer avec son propre passé. Cette ode au village était une manière de réenracinement symbolique.

Des hommes en mouvement dans un univers en mutation

Mais cette sensibilité locale des érudits de village, dont la curiosité ethnographique était une manifestation parmi d'autres, prenait également sa source dans la conscience qu'avaient ces hommes de vivre dans

16. Il faut bien reconnaître que dans le cas de l'abbé Duine, au demeurant fort peu représentatif, l'enquête ethnographique eut plutôt pour effet d'accroître la distance entre le prêtre et les fidèles.

17. Les listes de souscripteurs indiquent que chaque volume pouvait effectivement trouver plusieurs dizaines d'acquéreurs dans la paroisse concernée. Pour plus de détails sur ce point, on pourra se reporter à François Ploux, *Une mémoire de papier, op. cit.*, p. 154 sq.

18. L'idée est par exemple développée par plusieurs dignitaires de l'Église dans la brochure de l'abbé Maurice, *L'Histoire locale. Moyen d'apostolat rural. Justification et méthode*, Rouen, chez Lestringant, 1937.

un monde en mouvement. La tradition des études de commune ou de paroisse s'est largement développée – dans une période de forte valorisation de la sphère locale¹⁹ – en réaction contre certaines mutations majeures du XIX^e siècle. La crainte d'une dilution irréversible des particularismes locaux, le sentiment d'une accélération du cours de l'histoire, la hantise de la déterritorialisation jouèrent un rôle déterminant dans l'essor de cette tradition savante. Les monographes mirent toute leur énergie au service de la célébration du local, de l'enracinement, de la ruralité et de la tradition. De la fixité, donc, au sens triple : sens physique (les auteurs faisaient l'apologie de la stabilité résidentielle), social (toute aspiration du paysan à s'élever dans la société était par avance disqualifiée) et historique (les villageois étaient invités à rester fidèles aux traditions chrétiennes que leur avaient léguées leurs ancêtres). Le culte du local, de la fidélité à la terre, de la paysannerie, de la ruralité fut une dimension centrale du mouvement d'érudition villageoise. Les curés-monographes étaient très représentatifs de cette élite fin-de-siècle qui avait le sentiment de vivre dans une société déterritorisée, déracinée, ébranlée par l'affaiblissement général des attaches locales. Philippe Boutry observait que l'« esprit de clocher » (un sentiment très équivoque dans sa dimension chrétienne puisqu'il se nourrissait d'une vive hostilité à l'égard du voisin) fut, au XIX^e siècle, l'un des ressorts les plus puissants de la dynamique paroissiale²⁰. Après 1870, les monographes prolongèrent l'œuvre des curés bâtisseurs (nombre d'entre eux s'étaient d'ailleurs impliqués dans la (re)construction de l'église, et relataient en détail cette aventure dans leur ouvrage). Leur ambition était de fortifier la conscience locale des paysans, qu'on invitait à mieux connaître et à davantage aimer leur petite patrie (celle-ci était assimilée à une grande famille, au sens généalogique d'une succession d'ancêtres dont les paroissiens devaient vénérer la mémoire et les traditions). Les coutumes étaient donc célébrées parce que locales, et parce qu'ancrées dans la tradition. La rhétorique localiste des curés monographes était fondamentalement passéiste.

Et si les érudits s'intéressaient aux coutumes rustiques, c'est aussi parce qu'ils étaient extrêmement attentifs aux transformations qui affectaient leur environnement immédiat. Ils observaient un monde en mouvement (où le langage, les mœurs, les habitudes, les conditions matérielles d'existence, le vêtement, ne cessaient d'évoluer). Le regard du prêtre ethnographe était largement orienté vers l'observation du changement culturel. Ainsi, c'est en parcourant les rues de son village, et en constatant que les habitants avaient cessé d'entretenir les niches

19. Stéphane Gerson, *The Pride of Place. Local Memories and Political Culture in Nineteenth-Century France*, Cornell University Press, 2003, 324 p.

20. Philippe Boutry, *Prêtres et paroisses*, *op. cit.*

des saints qui ornaient naguère les façades des chaumières, que l'abbé Denizot, grand érudit bourguignon, prit conscience qu'un monde était en train de disparaître. Il se mit alors à collecter minutieusement toute sorte d'informations, relatives notamment aux coutumes populaires²¹. L'abbé Guilloux, vicaire à Brandivy (Morbihan) entre 1874 et 1896, à défaut de pouvoir dater à l'année près la disparition des différents usages dont il dressait l'inventaire, observait les transformations qui les affectaient. Il constatait par exemple que les traverses en pierre qui partageaient naguère les ouvertures des vieilles maisons « commencent à disparaître ». Le jeu de boule, au cours duquel s'affrontaient les hommes des différentes paroisses « rappelle les fameuses luttes de la soule qui ont disparu de nos mœurs ». « Depuis quelques temps », notait-il encore, on a pris l'habitude d'agrémenter les feux de joie allumés les soirs de fête patronale en faisant éclater des pétards, *etc.*²² Les monographies paroissiales fourmillent d'annotations souvent extrêmement précises relatives à la disparition de différentes coutumes. Et c'est peut-être là, pour l'historien du *xxi*^e siècle, leur principal intérêt.

Bien entendu, si les curés monographes étaient sensibles à ces évolutions minuscules, c'est parce qu'ils vivaient dans un monde effectivement en plein bouleversement (la guerre de 1870 ayant souvent précipité l'abandon de vieilles coutumes). Et qu'ils assistaient à l'avènement d'une société dans laquelle ils se sentaient mal à l'aise (étudier le passé, c'était une manière de se détourner du présent). La dislocation du vieil ordre coutumier était le symptôme d'un basculement beaucoup plus général. Mais ce sens du changement était aussi un effet de trajectoire. C'est pourquoi on l'observe également chez les instituteurs républicains. Ces transfuges étaient fondamentalement des nostalgiques. Le village baignant dans les vieilles traditions qu'ils se plaisaient à décrire dans leurs monographies, c'était en réalité l'univers de leur enfance. Lorsqu'ils observaient la coutume se disloquer, dépérir, c'est leur propre passé qu'ils voyaient s'éloigner.

Et leur travail ethnographique était destiné à conserver ces traditions. Celles en tout cas qui méritaient d'être sauvegardées. On peut mentionner à ce propos, parmi quantité d'autres exemples possibles, une lettre-circulaire rédigée en 1886 par l'évêque d'Aire et Dax au sujet de la composition de monographies paroissiales. Depuis un siècle, écrivait le prélat, les « révolutions se ruent [sur le pays] comme un ouragan », accumulant ruines sur ruines. Il est donc urgent de sauver ce qui peut encore l'être d'un anéantissement total. De « fixer ce qui mérite d'être conservé »,

21. Sylvain Milbach, *Prêtres historiens*, *op. cit.*, p. 199-200.

22. Jean-Marie Guilloux, « Études sur une paroisse bretonne. Brandivy », *Revue historique de l'Ouest*, 6^e année, 1890, p. 427 sq.

et offre un enseignement utile sur les choses du passé. Et l'évêque dressait une liste des faits à observer, répartis – sans qu'on saisisse bien la logique de ce classement – entre deux rubriques : la « statistique religieuse » et la « statistique civile » :

Pour la statistique religieuse : « Cultes particuliers (fontaines, croix, images, objets quelconques) ; Confréries, fêtes et usages particuliers dont elles sont l'occasion ; Pratiques locales à l'occasion des baptêmes, mariages, funérailles, de certaines fêtes ; Relater les croyances populaires au sujet des bruits nocturnes, des apparitions des morts, des sorcières, des loups-garous, du sabbat, etc. ». Pour la Statistique civile : Dialecte populaire, chants populaires, coutumes spéciales.

La partie « histoire » de ce plan d'enquête comportait toute une série de questions relatives aux traditions.

À aucun moment ce document ne mentionnait la nécessité d'éradiquer ou de « purifier » les coutumes paysannes. C'est dire si, en l'espace de quelques décennies, les choses avaient évolué. À titre de comparaison, on peut évoquer une ordonnance de l'évêque de Rennes datant du mois d'août 1828²³. Dans ce document, chaque prêtre était invité à rédiger un « registre de paroisse » dont l'objet était de « conserver les traditions les plus reculées de la paroisse ». Mais l'évêque insistait sur la nécessité de bien distinguer les traditions propres à entretenir la piété parmi les fidèles de celles où se serait glissé quelque « abus ». On n'était pas encore pleinement dans la perspective du dénombrement patrimonial, qui impliquait une suspension du jugement critique. L'intention était encore de purifier des usages.

Dans la seconde moitié du siècle, le clergé fera preuve d'une plus grande indulgence à l'égard de coutumes d'autant moins menaçantes qu'elles étaient moribondes (certains allant jusqu'à réhabiliter le charivari au nom de la morale sexuelle). Toutefois, sans nécessairement le dire, ni même peut-être s'en rendre compte, les monographes procédaient malgré tout à un travail d'élagage. D'abord, ils ne regrettaient pas tous les vieux usages (se réjouissant de ce que certains parmi les plus inconvenants aient disparu). Ensuite, leur inventaire des coutumes populaires était hautement sélectif. On ne s'étonnera pas de ce que les traditions religieuses aient particulièrement retenu leur attention. Un sens du pittoresque explique sans doute l'intérêt manifesté par les curés monographes à l'endroit de certains divertissements, ou de ce que Van Gennep désignera comme les

23. *Ordonnance de M^{gr} Claude-Louis de Lesquen, évêque de Rennes, pour régler la discipline ecclésiastique de son diocèse*, Rennes, J.-M. Vatar, 1828, p. 213 sq.

rites de passage. La plupart des monographies évoquaient rapidement le parler ou l'habillement. En revanche les prêtres érudits ignoraient l'essentiel de la sociabilité ordinaire. L'historien regrettera par exemple l'absence totale de développements relatifs aux danses, sujet il est vrai hautement sensible, véritable pomme de discorde, même, entre le prêtre et ses paroissiens. Enfin la description des usages collectifs était largement édulcorée. On passait sous silence certaines dimensions essentielles de la coutume : la violence (très présente dans les rites de virilité, et dans une moindre mesure dans la sanction coutumière) ; la grivoiserie ; les connotations érotiques de certains rites de passage ; ou encore le conflit, sous-jacent à cette époque de contestation interne de l'ordre coutumier...

Au total, ce que ces courtes descriptions ethnographiques donnaient à voir, c'est une communauté, unanime, profondément religieuse, sans dénivellations sociales, baignant dans la joie de vivre. Une communauté imaginée, dont l'évocation un peu nostalgique permettait d'exalter de manière assez abstraite une paysannerie avec laquelle les curés de campagnes entretenaient en réalité des relations difficiles²⁴.

24. Voir par exemple Christiane Marcilhacy, « Émile Zola, historien des paysans beaucerons », *Annales ESC*, 1957, vol. 12 ; n° 4, p. 573-586.